

## Semaine québécoise des adultes en formation Les caisses de groupes Desjardins sont chaleureusement conviées à y participer

Du 24 au 30 mars prochains se tiendra la 5<sup>e</sup> édition de la Semaine québécoise des adultes en formation. À l'instar de la Première vice-présidence des caisses de groupes qui, l'an dernier, a commandité l'événement, Desjardins a réitéré ce geste en 2007 en déployant cette commandite pour l'ensemble du Mouvement. Ainsi toute la visibilité publique relative à la Semaine (capsules télé, campagne de presse, messages radio) sera identifiée Desjardins.

Les caisses d'économie auront encore une fois l'occasion de s'impliquer dans leurs milieux de travail respectifs en posant des gestes destinés à valoriser et à motiver les travailleurs de leurs groupes. Ces initiatives peuvent consister par exemple à appuyer la Semaine, à faire circuler l'information sur la Semaine, à soutenir l'émergence d'événements spéciaux ou encore, à organiser une activité ou un concours destinés à valoriser la formation en milieu de travail. Ainsi, de la plus modeste à la plus prestigieuse contribution, il y a de la place pour la participation des caisses d'économie à l'intérieur de cette Semaine.

### *Pourquoi participer ?*

Deux raisons principales motivent le partenariat des caisses d'économie avec l'ICÉA.

D'abord, l'émergence du phénomène de pénurie de main-d'œuvre à l'intérieur des entreprises et des organismes publics, péripubliques et parapubliques du Québec. Qu'il s'agisse de la santé, de l'éducation, du secteur manufacturier et des services, ceci constitue un enjeu de taille pour l'avenir de la société québécoise, sa productivité et son développement. Ainsi les caisses d'économie qui desservent principalement les groupes de travailleurs sont directement interpellées par cette problématique.

5<sup>e</sup>  
édition

SEMAINE QUÉBÉCOISE  
DES ADULTES EN  
FORMATION

24 au 30 mars 2007

icéa Institut de coopération pour l'éducation des adultes

Partenaire majeur: Québec

Desjardins

En valorisant et en motivant la formation et le développement, elles contribuent au maintien et à la création d'emplois durables et de qualité et à la stabilité des entreprises qui oeuvrent au Québec.

Ensuite, l'engagement stratégique de la caisse d'économie dans cette cause constitue une façon exceptionnelle de se démarquer dans les milieux de travail qu'elle dessert et de démontrer son engagement face à cette problématique. Cette contribution permettra de mieux vous faire connaître, d'attirer la sympathie de vos membres et de démontrer votre sensibilité face aux préoccupations du monde du travail, tout en faisant connaître vos valeurs en regard de l'éducation et de la formation des adultes.

### *Comment participer ?*

Toutes les caisses Desjardins et les points de service qui leur sont rattachés recevront sous peu une affiche de la Semaine québécoise des adultes en formation. Au-delà de cet outil promotionnel, il existe beaucoup d'autres façons de promouvoir la Semaine, notamment, des signets, des dépliants, des cartes postales, des autocollants ainsi qu'un guide de participation à la Semaine. Pour les caisses d'économie, ce matériel publicitaire est entièrement gratuit. Vous pouvez le commander sur le site internet de la Semaine :

<http://www.semaine.icea.qc.ca/fr/index.htm>

De plus, vous recevrez bientôt quelques gaminets (tee-shirts) que vous pourrez faire tirer au sort parmi les employé(e)s qui sont en démarche de formation dans votre Caisse.

L'octroi de bourses, d'ordinateurs, de dictionnaires ou de grammaires à l'intention de vos membres actuellement en processus de formation pourrait aussi constituer une contribution des plus intéressantes.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec Louise Chantraine, au poste 275 ou encore par courriel :

[louise.chantraine@desjardins.com](mailto:louise.chantraine@desjardins.com)

Mentionnons que l'an dernier, quatre caisses d'économie se sont étroitement impliquées dans la tenue d'activités liées à la Semaine, soit la Caisse d'économie solidaire Desjardins, la Caisse d'économie des Travailleurs unis, celle de l'Éducation et celle de la Culture. Toutes les activités des caisses qui s'inscriront par le biais du formulaire disponible sur le site internet de l'ICÉA recevront une mention publique en ligne.